


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 JUIN 2017

Rapport annuel 2016



La Cour des comptes vient de publier son rapport annuel 2016 sur son site internet [www.courdescomptes.be](http://www.courdescomptes.be). Le rapport imprimé sera envoyé prochainement aux membres de la Chambre des représentants.

### Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.

Le rapport annuel 2016 est disponible sur [www.courdescomptes.be](http://www.courdescomptes.be).